

JNI 21^{es} Journées Nationales d'Infectiologie

Poitiers
et la région Nouvelle Aquitaine
Palais des Congrès du Futuroscope
du mercredi 9 septembre 2020
au vendredi 11 septembre 2020



Déclaration de liens d'intérêt avec les industries de santé en rapport avec le thème de la présentation (loi du 04/03/2002) :

Intervenant : Feyeux Hélène

Titre : Justification d'une antibiothérapie de plus de sept jours : évaluation des pratiques professionnelles dans quatre établissements de santé d'un GHT.

- OUI NON
- OUI NON
- OUI NON
- OUI NON



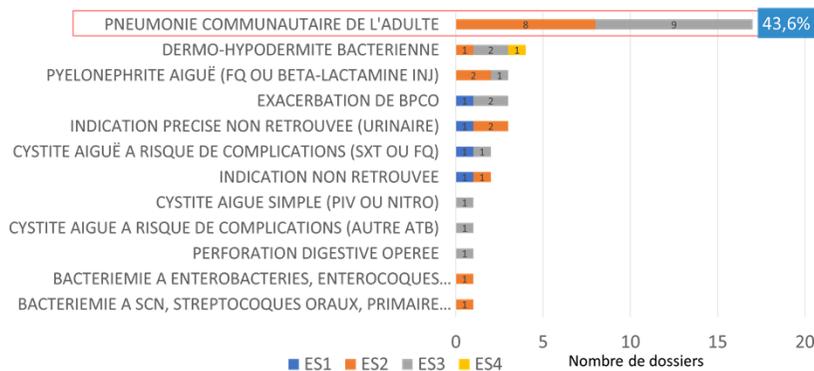
JUSTIFICATION D'UNE ANTIBIOTHÉRAPIE DE PLUS DE SEPT JOURS : ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS QUATRE ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ D'UN GHT.

RÉSULTATS

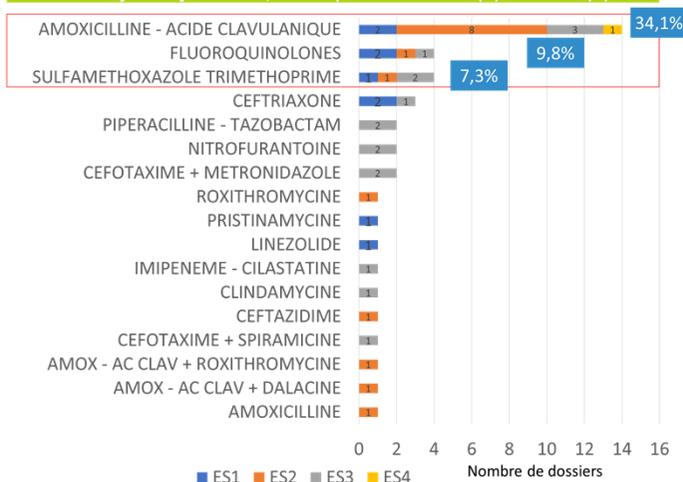
Entre Avril et Juillet 2019 : **116 dossiers audités**, 35 non évalués car indication hors propositions de la SPILF.

Au total :	ES1	ES2	ES3	ES4	Total
Taux d'antibiothérapies de plus de 7 jours non justifiées	21.1% (n = 4 sur 19)	57.1% (n = 16 sur 28)	75% (n = 18 sur 24)	10% (n = 1 sur 10)	48,1% (n = 39 sur 81)

ATB > 7j non justifiée, total par indication :



ATB > 7j non justifiée, total par molécule(s) utilisée(s) :



DISCUSSION ET CONCLUSION

- ✓ Taux de justification des antibiothérapies de plus de sept jours **variable** d'un établissement à un autre
→ diversité des programmes locaux de bon usage d'ATB et hétérogénéité du temps dédié aux équipes pluridisciplinaires en antibiothérapie.
- ✓ Détection des situations cliniques et molécules les plus concernées
→ **orientation et harmonisation de la politique de bon usage des ATB à l'échelle du GHT**



21^{es} JNI, Poitiers du 9 au 11 septembre 2020



Indicateur NAT_10 = **indicateur indispensable** au bon usage des ATB
→ **Poursuite** de ce travail après optimisation méthodologique
→ Proposition d'**étendre** ce travail aux autres établissements du GHT